



Montreuil, le 1 juillet 2022

CONCOURS DE SERGENT ZONE SUD

L'oral est annulé !!!

Du temps où le concours n'existait pas, ça ne serait pas arrivé !!!!

La déception des candidats est légitime, et les responsabilités devront être interrogées, mais ce n'est pas le seul problème.

Nous écrivions en juin 2021 : **“Devenir sergent SPP : un déroulement de carrière en mode parcours du combattant !!!”**

<https://www.cgtdessdis.com/concours-de-sergent-spp-communique-cgt-du-23-juin-2021/>

Nous faisons les constats aujourd'hui que nous anticipions dès 2012 :

“A tous ceux qui se gargarisaient des mots « acteur de sa carrière » A tous ceux qui se rassuraient en expliquant qu'enfin les délais pour faire carrière seraient plus courts. A tous ceux-là nous disons : bienvenue dans la vraie vie, le monde formidable des autres filières de la fonction publique avec le clientélisme, le favoritisme, le cirage de pompe érigé en maître à penser et à agir, etc”.

<http://www.cgtdessdis.com/wp-content/uploads/2014/01/BI-2012-10.pdf>

La liste des étapes à franchir ne cesse de s'allonger, en plus de la lettre de motivation avec le curriculum vitae, et de l'oral, les employeurs, petits taquins, mettent en place des tests de connaissance qui n'ont rien de statutaire, avant d'annoncer qui est retenu. Et pour les heureux choisis, découverte de la promenade dans le cadre de la mobilité obligatoire pour les quelques euros gagnés par mois.

Si nous souhaitons que l'oral permette rapidement de sortir les agents lésés par cette annulation, cela n'efface pas la question :

Alors le concours, accélérateur de carrière ?

Exigeons collectivement l'ouverture des discussions pour la prochaine filière dont le cadre est défini par les travaux du rapport 2021 du CSFPT.

Pour les agents directement concernés, rapprochez-vous du syndicat CGT le plus proche pour connaître les actions possibles.